

QJ / 24.10.2016

Laisser ses directives, avant de partir



Avec les directives anticipées, un patient peut notamment décider d'un référent thérapeutique.

DANIEL LUDWIG

Relativement méconnues et peu utilisées, les directives anticipées permettent à une personne de choisir la façon dont elle souhaite mourir.

En bref
Une grande action de sensibilisation sera menée dans le Jura du 30 octobre au 8 novembre.

Comment veux-je mourir?
Si je ne suis plus en pleine capacité de discernement, une alimentation artificielle est-elle vraiment nécessaire?
Faut-il me réanimer?

Ces questions sont susceptibles de concerner tout un chacun, à tout âge. En Suisse, des formulaires – proposés notamment par la Fédération des médecins suisses (FMH) – existent depuis 2013 pour qu'une personne choisisse comment elle souhaite mourir.

Éviter un choix difficile à ses proches
Entre le don d'organes, le refus de réanimation, l'autoprise ou même l'accompagnement spirituel, ces directives anticipées doivent éviter des

malades
La Ligue jurassienne contre le cancer propose un nouvel espace de parole et d'échange pour les personnes touchées par un cancer. Les rencontres ont lieu une fois par mois, le vendredi matin, dans les locaux de l'association. Elles sont animées par Ana-Lucia (Chavanne) Nabholz, psychologue-psychothérapeute et Rachel Vuillaume, thérapeute PNL et coach. Cette nouvelle prestation est gratuite. Pour tous renseignements et inscriptions: Ligue jurassienne contre le cancer, 032 422 20 30, info@ljcc.ch. Première rencontre: vendredi 26 octobre. GM

INSTITUTIONS POUR PERSONNES ÂGÉES
L'AJIPA devient Curaviva Jura

A près quelque 30 ans d'existence, l'Association jurassienne des institutions pour personnes âgées (AJIPA) devient Curaviva Jura. Elle porte désormais la dénomination issue de sa mère nationale, Curaviva Suisse, dont elle est membre depuis 20 ans. «Nous ne faisons que remettre le nom. Nous gardons notre indépendance, notre organisation. Nous avons simplement pris la marque Curaviva comme cela se fait dans certains cantons alémaniques. Nous sommes la première association à faire ce pas en Suisse romande», explique Joël Caillet, secrétaire général de Curaviva Jura. Curaviva Suisse apporte un support juridique et ses connaissances à Curaviva Jura. La décision a été prise à

choix douloureux et des tensions au sein des proches et de la famille. Ces derniers peuvent en effet être amenés à prendre des décisions difficiles à la place d'un patient si celui-ci n'a plus sa capacité de discernement et n'a pas couché ses volontés sur papier.

Pourtant, peu de personnes osent aborder ces questions. «On estime à 60% la part de la population qui n'a jamais entendu parler de ces directives anticipées, mais qui pourraient néanmoins être assuré par le rail, assure CFF Cargo. Aux CJ, c'est le soulagement, à entendre le directeur Frédéric Bolliger.

Le trafic des wagons isolés dans le point de chargement de Delémont (Ballastière, site Alcosuisse) à partir du chantier du Jura se fera prioritairement sur le chargement d'horaire 2018/2019. CFF Cargo maintiendra la desserte des points de chargement d'Alle, Bure, Porrentruy et Glovelier. Pour ce faire, CFF Cargo offrira des solutions flexibles à ses clients, selon des accords spécifiques. À moyen terme, les sites de Delémont, Glovelier et la nouvelle plateforme de chargement d'Alle seront privilégiés. Les CJ maintiennent quant à eux une offre dans le district des Franches-Montagnes.

Un délai pour des solutions
L'accord n'est valable que deux ans, mais comparé à d'autres régions, c'est un «très bon résultat», juge le président du Gouvernement David Eray. «Deux ans, cela permet aux CJ de trouver des solutions pour diminuer les coûts notamment du transport de bois sur Glovelier, d'avoir des trains plus longs donc d'être plus efficace

en particulier Glovelier où le transbordement est maintenu avec les CJ.

Question de cohérence
L'accord n'a pas été facile à obtenir, il a fallu des semaines de négociations et plusieurs rencontres, impliquant notamment le conseiller aux Etats Claude Hélie. La pression reste forte du côté des CFF. Il est question de faire passer les cantons à la caisse pour le trafic de wagons isolés. Mais pour David Eray, il n'en est pas question: «Il n'y a pas eu d'entretien en matière au niveau du canton. On ne souhaite pas se substituer à la Confédération qui se désengage dans ce domaine»

On ne pourra pas faire de miracle mais trouver des pistes pour des solutions applicables dans les trois-quatre ans.»
Précision: le transport de déchets de Glovelier et Tavannes à destination de la Chaux-de-Fonds n'est pas touché par l'accord: il n'implique que les CJ. Le transport de bois dans le Jura n'est non plus concerné par un aspect qui implique le canton de Neuchâtel, avec un point de chauffement climatique. la COP 21 (accord de Paris) et la COP 23 (accord de Bonn pour la mise en œuvre).
Conclusion du ministre: «En 2017, CFF Cargo a annoncé un déficit de 25 millions de francs au premier semestre. Des mesures ont été prises et au premier semestre 2018, CFF Cargo annonçait un bénéfice de 3,4 millions. Cela me rassure sur la

peut basculer en un instant. Aujourd'hui, il s'agit d'enlever ce flou qui persiste et d'éviter un acharnement médical qui

cependant qu'elles sont un moyen efficace pour se décharger d'un poids. «C'est bon de savoir que ses enfants n'auront pas à prendre une solution à sa place et que s'ils ayant rempli ce type de documents en Suisse se monterait entre 10 et 15%.

Selon Laurence Fréard, éducatrice sociale, ces directives peuvent générer beaucoup d'émotions. Elle assure

cependant qu'elles sont un moyen efficace pour se décharger d'un poids. «C'est bon de savoir que ses enfants n'auront pas à prendre une solution à sa place et que s'ils ayant rempli ce type de documents en Suisse se monterait entre 10 et 15%.

Selon Laurence Fréard, éducatrice sociale, ces directives peuvent générer beaucoup d'émotions. Elle assure

queées, environ 80% des résidents ont pris la décision de les remplir.

«C'est une démarche qu'il s'agit de faire avec beaucoup de tendresse», prévient le directeur Simon Coste, par ailleurs membre du comité de la section BEJUNE de Palliativéch. Il a notamment pu se rendre compte que 25% des pensionnaires souhaitent être réanimés.

Confrontant une personne directement à sa mort, les directives anticipées sont cependant encore taboues dans le reste de la société, regrettent les professionnels en accompagnement social.

Prolonger la vie oui, mais à quelle qualité?
«La vie de n'importe qui

peut basculer en un instant. Aujourd'hui, il s'agit d'enlever ce flou qui persiste et d'éviter un acharnement médical qui

cependant qu'elles sont un moyen efficace pour se décharger d'un poids. «C'est bon de savoir que ses enfants n'auront pas à prendre une solution à sa place et que s'ils ayant rempli ce type de documents en Suisse se monterait entre 10 et 15%.

Selon Laurence Fréard, éducatrice sociale, ces directives peuvent générer beaucoup d'émotions. Elle assure

que

semaine prochaine dans le Jura par de nombreuses institutions et associations.

Du théâtre engagé

Cela débutera mardi au Campus Strate J, à Delémont, par une journée intitulée «Respectez mes choix!» Lors de celle-ci, une conférence, ouverte au public et gratuite, sera donnée à 19 h. Les difficultés rencontrées dans le questionnaire seront abordées et des solutions proposées.

Une action encore plus intense se déroulera les 6, 7 et 8 novembre. La pièce «J'ai pas fini», du Dr Eric Masserrey, sera présentée le 6, à 19 h, au Collège Thurmann de Porrentruy, le 7, à 19 h, au Café du Soleil, à Saignelégier et le 8, à 19 h, à l'Auditorium Strate J, à Delémont.

«C'est du théâtre engagé, avec beaucoup de moments d'humour et d'émotions, et un bel outil pour faire la promotion des directives anticipées»,

souligne Laurence Fréard et Christine Donzé qui ont eu l'idée de faire exporter ce spectacle du canton de Vaud où il a connu un joli succès l'année dernière. Chaque soir, la pièce sera suivie d'une table ronde.

BENJAMIN FLEURY